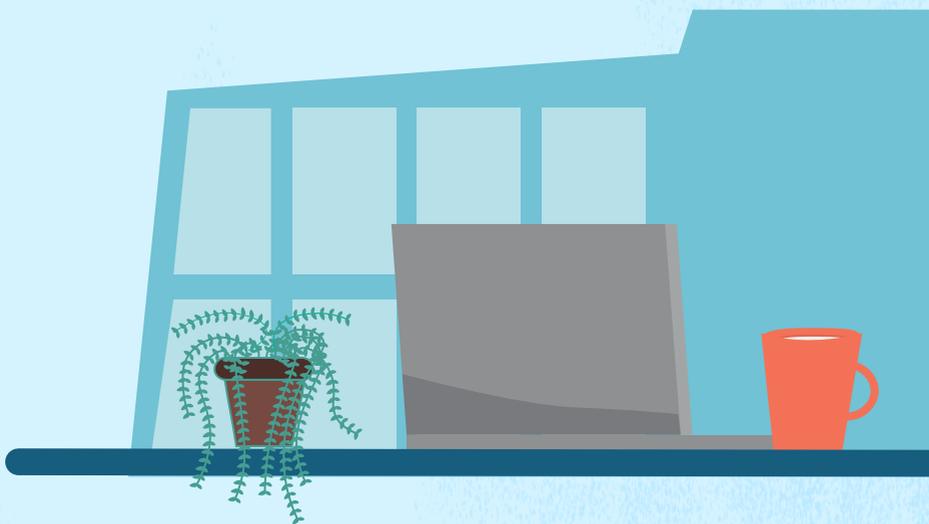


# CULTURE COOP'

MOOC MODE  
D'EMPLOI



# 1. Présentation du Mooc Culture Coop'



# Qu'est-ce que le Mooc Culture Coop'?

## Qu'est-ce qu'un mooc ?

Un MOOC, ou Massive Open Online Course, est un cours diffusé uniquement en ligne, ouvert à tous et pouvant accueillir un grand nombre d'apprenants. Il est composé d'activités pédagogiques scénarisées et laisse une grande autonomie de parcours au participant.

## Pourquoi un mooc ?

Les coopératives d'hlm ont formulé un réel besoin de communiquer différemment afin d'informer et de sensibiliser leurs coopérateurs, accédants, locataires, administrateurs, salariés et autres partenaires sur leur fonctionnement et leur culture.

Le développement d'outils support est apparu comme indispensable pour soutenir ces actions de communication. Du fait de ses aspects ludique, accessible et moderne, le mooc a été considéré par la fédération comme une réponse adéquate proposées par la Fédération nationale des Coop'HLM.



# Qu'est-ce que le Mooc Culture Coop'?

## Les objectifs du MOOC

Le mooc Culture Coop' est un parcours d'initiation, aucun prérequis n'est nécessaire pour en comprendre le contenu. Ses modules englobent une grande variété de sujets afin de susciter l'intérêt d'un très large public : nouveaux ou anciens coopérateurs, personnes recherchant un logement social ou intéressées par le modèle coopératif pour y travailler...

Il a vocation à faire comprendre aux personnes qui le suivront :

- Les valeurs coopératives (mouvement coopératif, particularités par rapport au modèle d'entreprise traditionnel...);
- Le fonctionnement et les métiers des Coop'HLM ;
- L'implication des Coop'HLM dans le développement de la vie coopérative (développement de services annexes, travail sur l'habiter, lien avec les coopérateurs...) et ce qui est accessible pour lui ;
- Ses propres possibilités d'engagement dans cet écosystème.

## Où le trouver ?

Découvrez et visionnez tous les moocs sur notre plateforme dédiée, à travers le parcours Culture Coop'



# Que contient le MOOC Culture Coop' ?

Le mooc Culture Coop' est composé de 7 modules.

Chaque module a été conçu de manière indépendante, les participants sont libres de suivre un ou plusieurs modules dans l'ordre qu'ils le souhaitent.

Ces deux modules s'adressent à tous et permettent de comprendre de manière générale qui sont les coopératives d'hlm et quelles sont leurs spécificités.

- 1 L'histoire des Coop'HLM
- 2 La gouvernance en Coop'HLM
- 3 L'accession sociale en Coop'HLM
- 4 La gestion de syndic en Coop'HLM
- 5 La gestion locative en Coop'HLM

Ces trois modules présentent les trois activités principales exercées par les Coop'HLM en mettant en valeur les spécificités coopératives qui se traduisent dans la manière de les exercer. Ils peuvent s'adresser notamment à des personnes qui recherchent un logement en accession ou en location.

# Que contient le MOOC Culture Coop' ?

Ce module présente les bases du rôle d'administrateur d'une Coop'HLM. Il peut s'adresser non seulement à un coopérateur qui souhaite devenir administrateur, mais également à toute personne qui veut comprendre cette fonction.

## 6 Initiation à la fonction d'administrateur d'une Coop'HLM

## 7 Devenir salarié d'une Coop'HLM

Ces deux modules s'adressent à tous et permettent de comprendre de manière générale qui sont les coopératives d'hlm et quelles sont leurs spécificités.



# Que contient un module ?

Chaque module est composé de plusieurs activités dont la durée d'apprentissage varie entre 2 et 4 minutes.

Il faudra au participant environ 25 minutes pour finir un module.

Le format des activités pédagogiques est varié : vidéos animées, témoignages, quiz et exercices ; pour dynamiser le parcours et le rendre ludique afin de maintenir l'attention de l'apprenant en le plaçant successivement dans une position de réception d'informations et d'apprentissage actif.

Si le suivi des activités a été pensé dans l'ordre présenté, le participant est libre d'en changer et bénéficie de la plus grande flexibilité.

Ainsi, si une activité ne l'intéresse pas ou qu'il bloque sur une question, il lui suffit de passer à la suivante et il pourra toujours y revenir plus tard.



# Que contient un module



## QUIZ D'INTRODUCTION

Chaque module débute par un quiz d'introduction : sur un ton léger, il permet de démarrer le cours en abordant quelques éléments qui seront vus dans les prochaines activités.



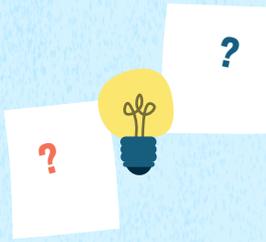
## VIDÉO ANIMÉE

Les vidéos motion design apportent des notions générales sur le sujet du module. La mise en image dynamique illustre les notions abordées et favorise la compréhension.



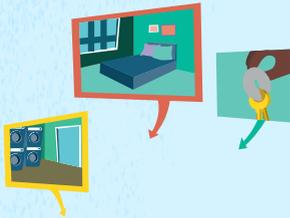
## VIDÉO TÉMOIGNAGE

Merci aux coopérateurs, salariés, administrateurs de coopératives, qui témoignent de leur expérience dans ces vidéos. Leurs propos apportent un aspect plus concret aux éléments vus dans ce mooc et peuvent susciter l'identification des personnes qui le suivent.



## EXERCICE

Plusieurs activités prennent la forme de jeux qui contribuent à un apprentissage actif plus propice au maintien de l'attention dans la durée et à l'intégration des notions abordées. La fédération s'est servie de nombreuses opérations existantes en guide d'exemples.



## INFOGRAPHIE INTERACTIVE

Les infographies interactives permettent à l'apprenant de découvrir des contenus en cliquant sur les intitulés reliés. Elles sont utilisées pour traiter de points particuliers et dont le contenu peut être dense. L'apprenant a la possibilité de lire ou non les contenus.



## PLAQUETTE TÉLÉCHARGEABLE

Le participant peut télécharger une à deux plaquettes informatives par module, qui synthétisent les notions clés abordées dans les autres activités. Il bénéficie ainsi d'un accès permanent aux informations essentielles, même après avoir suivi le module.



## QCM D'ÉVALUATION

Chaque module se conclut par une évaluation permettant de vérifier que la personne a bien intégré les notions essentielles. Ce sont des repères pour les participants eux-mêmes mais également pour la fédération, qui pourra capitaliser sur ces résultats et en faire bénéficier les coopératives.

## 2. Comment diffuser le Mooc Culture Coop' ?



# Quels modes de communication ?



Le Mooc Culture Coop' est disponible sur la plateforme dédiée à travers le **parcours Culture Coop'**

Les coopératives d'hlm peuvent librement diffuser ce lien sur leur site internet, leur intranet, via une newsletter ou une campagne de mailing, ainsi que sur les réseaux sociaux.

La Fédération a également créé un **flyer et une affiche**, tous deux disponibles et à retrouver dans le kit de communication dédié au MOOC Culture Coop'.

Vous pouvez les imprimer,  
les distribuer ou  
les afficher en agence !



Les contenus du mooc ont été pensés pour englober l'ensemble des coopératives d'hlm et montrer leur richesse et leur diversité.

Il revient à chacune d'adapter sa communication pour que les personnes qui le suivront comprennent quels contenus concernent particulièrement la coopérative.

Par exemple, une Coop'HLM qui ne ferait pas de gestion locative aurait intérêt à communiquer sur le module accession en présentant clairement cette information.

Il peut être également nécessaire de sensibiliser les futurs participants en amont sur le fait que les exemples utilisés dans les activités ne concernent pas toutes les coopératives d'hlm et de les inciter à se renseigner auprès de la coop qu'ils ont identifiée.

## Et pour aller plus loin...

### Soutenez vos actions grâce au mooc Culture Coop'

Au-delà de sa diffusion, ce mooc est un réel outil à votre disposition pour renforcer vos actions à destination de vos coopérateurs accédants ou locataires.

Il peut être utile pour :

- Informer les coopérateurs sur le fonctionnement et les spécificités des Coop'HLM
- Les sensibiliser à la différence coopérative
- Les inciter à s'impliquer dans leur coop'hlm
- Garder / renforcer le lien avec les coopérateurs

Voici quelques exemples d'utilisation, imaginés par les référents Vie Coopérative du groupe de travail dédié au mooc.

### À propos des référents Vie Coopérative...

Depuis décembre 2020, la Fédération a constitué un réseau de Référents Vie coopérative, des collaborateurs qui, au-delà de leurs fonctions, souhaitent agir pour permettre à leur coop d'innover et de développer une relation de dialogue avec ses coopérateurs.

Référents internes sur la thématique Vie coopérative, ils participent lors de réunions d'échanges et de groupes de travail, aux réflexions et à la production d'outils permettant à leur coop de renforcer ses actions.

Désigner un Référent Vie coopérative au sein de votre coop vous permettra donc d'avoir un interlocuteur privilégié avec la Fédération qui relaiera les informations et outils nécessaires. Il ou elle pourra être moteur pour diffuser le mooc et l'intégrer aux projets de la coop, et bénéficiera des retours d'expériences des autres Référents pour enrichir sa propre réflexion sur les utilisations possibles.

## Situation n°1 : Former un groupe de coopérateurs actifs

Vous souhaitez créer un groupe de coopérateurs volontaires qui participeraient par exemple à la définition de projets d'entreprise, d'actions et d'animations proposées par la coop à l'ensemble de ses coopérateurs.

### Utilisation possible

Vous pouvez les renvoyer vers le mooc en amont de la première réunion pour acquérir les notions de base utiles qui leur permettront de mieux comprendre les enjeux de la coop et de pouvoir proposer des projets.

## Situation n°2 : Faire vivre le lien avec le coopérateur entre deux Assemblées Générales

Vous recherchez des solutions pour animer la vie coopérative et maintenir un lien avec les coopérateurs pendant l'année et pas seulement à l'AG.

Vous souhaitez personnaliser votre approche du Mooc pour créer ou maintenir un lien particulier et faire naître de la cohésion entre coopérateurs.

### Utilisations possibles

- Il est possible de fédérer les coopérateurs autour d'un enjeu commun, par exemple grâce à un challenge ou un jeu collectif à tous les coopérateurs participants, lié au suivi du mooc. Par exemple, la création d'un abécédaire de la coop : au travers du suivi du mooc, le coopérateur doit trouver des idées et peut les proposer en les postant sur un tableau virtuel accessible via un lien donné par la coop.
- Pendant l'AG ou tout autre moment de rencontre créé par la coop, vous pourriez diffuser sur grand écran une vidéo ou un jeu du mooc (avec réponses collectives, par exemple à main levée) adapté à la thématique abordée. En complément, informez sur l'existence du mooc et distribuez des flyers.

### Situation n°3 : Limiter la fracture numérique

Vous voulez lutter contre la fracture numérique pour informer tout le monde à égalité.

#### Utilisation possible

Une solution peut être de créer des sessions collectives dans les locaux de la coop (en petits groupes de 1 à 5, sur inscription par exemple). Si la coop n'a pas suffisamment de postes, une personne de la coop (salarié ou autre coopérateur volontaire) peut diffuser le module et avoir la main sur les réponses.

Les coopérateurs se concertent pour répondre aux activités.

Chaque séance est alors dédiée à un module et les coopérateurs peuvent s'inscrire aux modules qui les intéressent.

Attention à penser à un mode d'inscription papier et numérique pour inclure tout le monde, avec la publication d'un bulletin à renvoyer et d'une adresse mail ou d'un numéro de téléphone dans le journal de la coop par exemple.

### Situation n°4 : Faire vivre le lien avec les accédants pendant le chantier

Vous avez besoin d'outils pour maintenir l'intérêt des accédants durant la phase d'attente entre la réservation et l'entrée dans le logement, un moment creux pendant lequel il est important mais parfois difficile de garder le lien. La relation avec l'accédant peut même se tendre en cas de retard de livraison. Les coop peuvent se saisir de ce moment pour aider et former les accédants.

#### Utilisations possibles

- Tout d'abord, il est utile de promouvoir le mooc dans les différents supports de communication et d'information lors de la réservation : flyers, livret d'accueil avec les liens vidéo (QR code), plaquettes du mooc. Durant cette période, avec l'enthousiasme de l'acquisition, les accédants sont le plus prompts à se renseigner et à se documenter, et donc à prendre le temps de suivre le mooc.
- Pourquoi ne pas communiquer sur le mooc pendant les différentes formes de manifestations qui peuvent être organisées avant livraison (rdv sur site, rencontres d'information, moments conviviaux...) ?
- Autre astuce : diffuser une vidéo du mooc au sein d'un mail de bienvenue, pour un premier contact ludique.
- Enfin, vous pouvez vous servir du contenu du mooc pour animer l'esprit coopératif à travers un bulletin mensuel adressé par mail, par exemple : chaque mail pourrait contenir une vidéo motion design ou un témoignage issu du mooc et renvoyer vers plusieurs ressources documentaires, dont le mooc et les plaquettes téléchargeables.

## Situation n°5 : Accompagner la transition d'accédant à copropriétaire

Vous souhaitez maintenir le lien avec les accédants copropriétaires en les accompagnant sur le volet syndic. En effet, après le lancement de la copropriété, la relation des accédants est essentiellement maintenue avec le syndic. Si ce n'est pas la coop qui joue ce rôle, sa relation avec les coopérateurs risque de s'essouffler voire de disparaître. C'est donc un moment à saisir pour apporter un accompagnement particulier et les informations nécessaires aux nouveaux copropriétaires.

### Utilisations possibles

- Parmi les actions d'information et les ressources diffusées, pensez au mooc, en valorisant le module qui porte sur la gestion de syndic. Il peut être utilisé comme support d'apprentissage des notions de bases, qui pourront être approfondies par la suite grâce à des actions complémentaires : événements particuliers, relation régulière pour répondre à leurs questions...
- Le module Gestion de syndic du mooc peut également servir si vous organisez une action pédagogique spécifique, comme la mise en scène d'une AG de copropriété en format jeu de rôle, qui viserait à faire comprendre aux copropriétaires à quoi sert une AG, ce qu'impliquent les décisions qui y sont prises, etc. La diffusion du module au préalable permettra aux participants d'acquérir les connaissances de bases et d'être tous au même niveau lors de cette activité. Les coopérateurs pourront se servir par la suite de la plaquette téléchargeable contenue dans le module, qui reprend ces notions et les termes juridiques en les vulgarisant.





14, rue Lord Byron  
75 384 Paris Cedex 08  
[www.hlm.coop](http://www.hlm.coop)

